

# CULTURE(S) ET RURALITE(S)

NOTIONS CLÉS ET ACCOMPAGNEMENT  
DES INITIATIVES EN TERRITOIRES RURAUX  
———— FOCUS JEUNES ADULTES ————





# EDITO

Les territoires ruraux sont aujourd'hui des espaces en mutation. De nouvelles manières de vivre, de travailler, d'habiter, d'échanger, de produire, de rêver et de se projeter s'y inventent. Engagés dans des recompositions territoriales, socio-économiques et culturelles, ces espaces s'inscrivent dans de nouvelles logiques systémiques, de réseau, de transition écologique et sociale, de mise en capacité de leurs ressources. Dans ce cadre, la prise en compte de la place des jeunes générations dans ces dynamiques s'impose comme un enjeu crucial.

Tant dans les initiatives qu'il-elle-s peuvent conduire que dans les ressources qu'il-elle-s apportent au territoire, les jeunes adultes constituent une force agissante qui peut et doit expérimenter, questionner, participer à l'élaboration des nouveaux projets de territoire et des politiques de développement rural qui y sont attachés. De nombreux territoires ruraux sont ainsi confrontés au défi de faciliter l'installation durable de ces jeunes adultes, qui construisent leur parcours de vie entre 18 et 35 ans. Ils doivent pouvoir s'appuyer sur une compréhension plus fine des nouvelles pratiques qui visent à s'adresser à ces jeunes adultes pour leur accueil, leur accompagnement et l'appui à leurs initiatives.

La participation des jeunes adultes à la vie culturelle des territoires ruraux et à la construction citoyenne s'impose donc comme un enjeu pour les acteurs et actrices territoriaux. La dimension culturelle est ici saisie à travers les notions de droits culturels et de diversité culturelle. Elle porte la reconnaissance des parcours d'identités et de capacités de ces jeunes adultes. Or la participation à la vie culturelle des territoires ruraux pour les jeunes adultes passe notamment par les relations qu'il-elle-s peuvent tisser avec les structures artistiques et culturelles d'économie solidaire.

Dans la continuité de 10 ans de travail mené par l'UFISC et ses membres autour de culture et ruralité, le projet «AJITeR par la culture !» propose un programme de capitalisation et de diffusion de pratiques autour de la thématique de l'accueil et de l'installation des jeunes adultes dans les territoires ruraux à partir de l'appui à leurs parcours et à leurs initiatives. Ce livret pédagogique entend ainsi vous donner des informations utiles pour mieux comprendre les leviers d'accompagnement que peuvent proposer les acteur-ric-e-s culturel-le-s et les pistes d'action pour soutenir les jeunes adultes et ainsi contribuer à mieux accompagner les transitions vers des territoires plus résilients, solidaires et écologiques.

## RURALITÉ(S)

Les territoires ruraux constituent des espaces en profonde mutation où se jouent aujourd'hui des enjeux de mise en capacités de leurs ressources (humaines, naturelles, matérielles, artisanales, agricoles, culturelles et artistiques...). Engagés dans des recompositions territoriales, socio-économiques et culturelles, ces espaces s'inscrivent dans de nouvelles logiques. Les lectures de ces territoires évoluent.

On y perçoit de plus en plus, à rebours d'une représentation traditionnelle et figée (opposition rural / urbain, "zones blanches"...), des territoires de perspectives, contributifs, empreints de nouveaux imaginaires ; des territoires porteurs de sens et de sensible, en particulier à l'aune de la crise sanitaire. Ainsi, la perception d'un territoire agricole démunis, trop souvent regardé comme dépendant de centres urbains qui concentreraient tous les moyens et les services, doit être dépassée. De nombreux territoires ruraux se positionnent en effet comme des espaces d'innovation et d'invention de solutions alternatives en matière de services publics, de développement agricole, de mobilité, de technologies et de pratiques culturelles ou de gestion des ressources.

CULTURE(S)  
JEUNESSE(S)  
RURALITE(S)

### typologie des campagnes françaises

#### Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées

- densifiées, en périphérie des villes, à très forte croissance résidentielle et à économie dynamique
- diffuses, en périphérie des villes, à croissance résidentielle et dynamique économique diversifiée
- densifiées, du littoral et des vallées, à forte croissance résidentielle et à forte économie présentielle

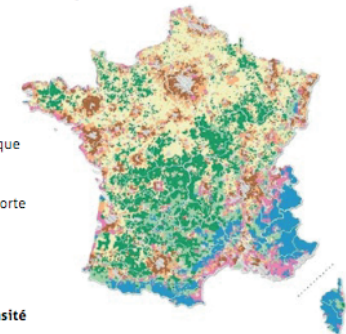
#### Campagnes agricoles et industrielles

- sous faible influence urbaine

#### Campagnes vieillies et à très faible densité

- à faible revenus, économie présentielle et agricole
- à faible revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique
- à faible revenus, croissance résidentielle, économie présentielle et touristique, très fort éloignement des services d'usage courant

■ hors champ (unité urbaine > 10 000 emplois)



DREES, INRA UMR 1041 CESAER / UFC-CNRS  
UMR 6049 ThéMA / Cemagref DTM, 2011, IGN  
• Réalisation : Datar / CGET - Observatoire des territoires 2018

## JEUNESSE(S)

La question du renouvellement des générations impose de s'intéresser aux « jeunes adultes » qui font la société d'aujourd'hui et de demain. Or, il semble y avoir un regain d'intérêt des territoires ruraux, pour des jeunes issu·e·s de la ruralité qui veulent pouvoir « vivre au pays » ou chez certains jeunes urbains, aux motivations diverses (aspiration à moins de précarité vécue dans les grands pôles urbains, volonté de renouer avec les espaces naturels, accès à des espaces de liberté et de créativité, etc.).

Par ailleurs, les études montrent que l'opposition urbain / rural est aujourd'hui à déconstruire et que les différences entre les jeunes ruraux·ales et les jeunes urbain·e·s tendent à se gommer, phénomène accentué par la difficulté à circonscrire précisément ce qu'est un jeune adulte d'un territoire rural : est-ce son lieu d'habitation, son travail, ou encore son appartenance marquée par des retours réguliers en période de formation qui fondent sa ruralité ?

De même, de nombreuses initiatives, visibles aujourd'hui en ville, viennent aussi d'expérimentations dans les territoires ruraux (itinérance, circuit-courts, pluriactivité, mutualisation, lieux intermédiaires, tiers-lieux...).

Il semble alors essentiel de prendre pleinement conscience de cette capacité des jeunes adultes à être des contributeur·rice·s actif·ive·s de la vie des territoires ruraux. Plus encore, par leurs vécus et leurs expériences, il·elle·s sont des agents du changement social.

## CULTURE(S)

Le champ culturel est regardé comme un levier de vivre-ensemble et de la cohésion sociale et territoriale. À l'endroit des territoires ruraux, l'émergence des enjeux relatifs aux droits culturels ou à la coconstruction, l'implication associative, la nécessité des partenariats avec les collectivités et à un niveau interministériel constituent des dynamiques de travail essentielles.

Pour les acteur·rice·s, le terme de culture est à saisir de façon large, dans un processus liant finement les personnes et les environnements dans lesquels elles vivent. Chaque personne est reconnue comme être de culture, développant tout au long de son existence un processus d'identification culturelle, partageant ses ressources culturelles et ayant le droit de participer à la vie culturelle. Souhaitant mettre en avant cette vision de la culture, de nombreux acteur·rice·s choisissent de s'intéresser et de mettre en application les droits culturels qui sont inscrits dans l'ensemble indivisible, interdépendant et universel des droits humains.

# DROITS ET DIVERSITÉ CULTURELS

## ••••• Une approche par les droits culturels

Les droits culturels peuvent être définis comme les droits et libertés de participation, d'accès et de contribution aux ressources nécessaires au processus d'identification culturelle développé tout au long de la vie des personnes, seules ou en groupe. Répondant à la responsabilité visée par les droits humains de justice sociale et de paix durable, ils visent à « Faire Humanité ensemble » en recherchant la progression des libertés, des responsabilités, des capacités des personnes.

Les droits culturels définissent une vision politique et un cadre éthique permettant de réinterroger au long cours les pratiques et les cadres d'organisation de nos sociétés pour intégrer pleinement l'objectif d'émancipation dans les parcours des personnes.

De plus, la globalité attachée aux droits culturels oblige à sortir des cloisonnements et des corporatismes, pour penser le « vivre-ensemble », l'interterritorialité, les solidarités. Leurs principes collectifs de construction et de mise en œuvre appellent à la participation de tous et toutes et à l'approfondissement de la vie démocratique.

Notons enfin qu'avec l'introduction récente des droits culturels dans la législation française, permettre une participation pleine et entière de toutes les personnes à la vie culturelle dans toute sa diversité devient une responsabilité pour les politiques territoriales, affirmée dans plusieurs lois relatives aux territoires et à la culture (loi NOTRe, loi LCAP, loi CNM).

## ••••• Une approche par la diversité

La diversité culturelle est à considérer comme un patrimoine commun de l'humanité. Elle est en effet en mouvement et est finement liée aux personnes et aux territoires de vie. Se fondant tant sur les identités-réseau et les capacités des personnes que sur des ressources patrimoniales, historiques, des savoir-faire et usages populaires, la diversité culturelle aide à déconstruire les représentations figées et à penser une ouverture du territoire à une variété de références. Elle concourt à une fabrique de territoires dynamiques.

La culture est donc définie par sa diversité, à la fois comme diversité des cultures et diversité des modes d'expression de cette diversité. Il s'agit de reconnaître l'égalité de dignité de toutes les cultures et de l'ensemble de leurs modalités d'expression, qu'elles soient artistiques ou culturelles, savantes ou populaires, proches ou lointaines, de les protéger et de les promouvoir, que ses acteur·rice·s soient professionnel·le·s ou non.

## CULTURE ET ESS

EN MOYENNE :  
50 % DE RECETTES D'ACTIVITÉS  
36 % DE SUBVENTIONS  
14 % D'AUTRES RESSOURCES

Le développement de plus en plus prégnant des idées et des modes d'organisations issus de l'ESS trouve dans le champ culturel un écho favorable auprès des acteur·rice·s et des politiques publiques.

Profit et croissance  
Entreprises lucratives  
Economie de marché concurrentielle  
Logique centralisée  
Centralisation des pouvoirs et délégation aux expert·e·s  
Réparation et assistance  
Développement par la concurrence et concentration



Droits humains et bien vivre-ensemble  
Non-lucrativité et économie plurielle  
Initiatives citoyennes  
Décentralisation et capacité des territoires  
Coopérations  
Entrepreneuriat collectif  
Coconstruction des politiques publiques  
Solidarité réciprocaire et responsabilité entre les personnes  
Participation de toutes les parties prenantes  
Intérêt général

Quelques formes d'ESS entre acteurs :

- lieux et services mutualisés (de type friche ou pépinière), programmation et communication mutualisées (de type friche ou pépinière).
- projets centrés sur les participations citoyennes et des salarié·e·s (SCIC - société coopérative d'intérêt collectif - Cigales, CAE - coopérative d'Activité et d'Emploi- lieux de pratiques artistiques en amateur...).
- les PTCE (Pôles territoriaux de coopération économique / culture).

## CULTURE DE LA COOPÉRATION

LES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES :  
DES PARTENAIRES  
INCONTOURNABLES

85% DES ASSOCIATIONS  
CULTURELLES EMPLOYEUSES  
EN MILIEU RURAL PRATIQUENT  
LA COOPÉRATION OU LA  
MUTUALISATION ET 2/3  
D'ENTRE ELLES SONT  
MEMBRES DE RÉSEAUX  
PROFESSIONNELS

La coopération renforcée entre acteur·rice·s peut être considérée comme un moyen :

- d'apporter du sens à une dynamique de projet en considérant les bénéfices de la coopération pour les personnes.
- de se projeter dans une croissance non prédatrice et non hégémonique sur un territoire.
- de structurer une démarche culturelle et artistique en coordonnant les actions de divers acteur·rice·s afin de développer la présence artistique sur les bassins de vie.
- de prendre en compte une diversité d'acteur·rice·s sur un territoire en s'opposant à une concentration / rationalisation institutionnelle ou économique
- de consolider et de renforcer la structuration dans le temps d'une diversité d'acteur·rice·s.
- de consolider un projet culturel de territoire, en renforçant ses dimensions culturelles et transversales.
- de coconstruire une politique publique en acte.




## ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS DES JEUNES ADULTES EN MILIEU RURAL



ENQUÊTE UFISC AUPRÈS DE 48 STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELLES EN MILIEU RURAL :

60 % MÈNENT UNE RÉFLEXION POUR CONDUIRE DES ACTIONS EN DIRECTION ET/OU AVEC DES JEUNES ADULTES.  
80 % ONT MIS EN PLACE DES PARTENARIATS AVEC DES ORGANISMES DÉDIÉS AUX JEUNES ADULTES.

DANS LE CADRE  
D'AJITeR  
JEUNE = 18-35 ANS



Les pratiques d'accompagnement de ces parcours par les associations artistiques et culturelles sont parfois informelles et spontanées. Il en ressort une posture de l'accompagnement pensée comme une « relation de coopération », de compagnonnage (notamment entre équipes artistiques), d'égal·e à égal·e et réciprocaire, qui s'appuie sur les ressources des personnes, leurs « capacités », où l'accompagnateur·rice trouve sa place et non l'inverse.

Cette posture nécessite de réfléchir en termes de processus dynamique et d'apporter des réponses collectives (partagées entre structures comme entre fonctions au sein d'une même structure), bonifiées par les coopérations territoriales.

Elle mobilise le capital relationnel des acteur·rice·s et leur connaissance fine de leur territoire, de ses acteur·rice·s, de ses habitant·e·s, qu'il convient d'appréhender comme une véritable expertise au même titre que leurs compétences techniques.

## DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET OUTILS DE FINANCEMENT

Le travail sur la prise en compte et le respect des droits culturels et des droits humains permet de réfléchir à des politiques publiques qui reconnaissent et développent la capacité des personnes à participer à l'organisation de leur territoire. Retrouver plus d'éléments dans le livret.

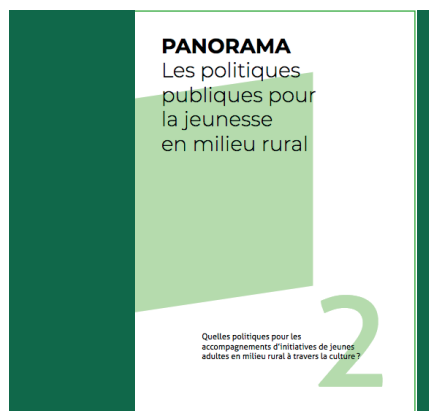
<http://www.ajiterculture.org/les-publications.html>



## POLITIQUES PUBLIQUES POUR LA JEUNESSE EN MILIEU RURAL

Il existe un important panel de dispositifs, outils et programmes directement ou indirectement liés à l'accompagnement des jeunes adultes et de leurs initiatives (financement européen, Point Info Jeunesse, Aide à l'emploi...) Retrouver plus d'éléments dans le panorama.

<http://www.ajiterculture.org/les-publications.html>



## DES LEVIERS SPÉCIFIQUES À CHAQUE PARCOURS

FONCTIONS LES PLUS REPRÉSENTÉES DANS LES STRUCTURES DE L'ENQUÊTE AJITER DE L'UFISC (QCM) :

- 90% : L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET LA MÉDIATION CULTURELLE
- 87,5% DIFFUSION
- 69% PRODUCTION
- 60% LA CRÉATION.

### PARCOURS ARTISTIQUES ET CULTURELS

- Proposer des événements conviviaux, favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle, à travers notamment une programmation artistique diversifiée.
- Partir des personnes et non seulement de l'accès aux œuvres.
- Instaurer un rapport de proximité avec la population en pratiquant l'itinérance, en proposant des temps de création in situ impliquant les habitant·e·s, pour susciter la pratique.
- Coconstruire les actions et manifestations avec les jeunes adultes, y inclure une dimension participative (dans la programmation, l'organisation...)
- Au-delà de propositions strictement artistiques, mobiliser d'autres centres d'intérêts : des propositions mixtes qui vont au-delà de la simple proposition de « consommation culturelle ». Prendre en compte les pratiques des nouvelles générations et s'appuyer sur les compétences personnelles des jeunes adultes du territoire pour les relier aux actions proposées.
- Concevoir les actions de sensibilisation et actions culturelles en direction des plus jeunes dans l'objectif de favoriser la continuité des parcours et de renforcer l'autonomie des jeunes adultes dans leurs pratiques artistiques et culturelles. Il s'agit de les imaginer selon un principe d'éducation populaire, au long cours.
- Valoriser la pratique en amateur. Plus qu'une pratique de loisir, elle constitue un espace privilégié d'expression, de construction de son identité, de socialisation.
- Favoriser les échanges et l'interconnaissance entre acteur·rice·s d'un territoire et développer des logiques partenariales élargies.



## PARCOURS PROFESSIONNELS ARTISTIQUES

- ~ Laisser place à la recherche, l'expérimentation, la prise de risque... en « donnant du temps au temps », respectant le rythme de travail des jeunes artistes.
- ~ S'appuyer sur des coopérations territoriales entre structures pour soutenir les projets artistiques émergents (multi-accueil en résidences, programmations itinérantes...). Ces dynamiques de coopération peuvent se concevoir au-delà du seul champ artistique et culturel (agriculture, artisanat, social, éducation...).
- ~ Soutenir la diversité des formes de mutualisation d'espaces et d'outils de travail, notamment en ouvrant plus largement l'aide « Atelier de Fabrique Artistique » aux lieux implantés en territoires ruraux.
- ~ Développer les logiques de « compagnonnage » artistique et créer du lien interpersonnel entre artistes de générations différentes.
- ~ Encourager l'implantation locale et durable des jeunes artistes sur un territoire, respecter l'état « d'artiste de proximité » comme choix revendiqué.
- ~ Garantir la place du soutien à la création, en particulier des jeunes artistes, au sein des conventions d'objectifs signées avec les collectivités territoriales et développer des financements locaux spécifiques.
- ~ Renforcer la communication autour des possibilités d'accompagnement offertes par les structures artistiques des territoires ruraux, leurs spécificités, leur qualité d'accueil (calme, espace, singularité...).

58% DES STRUCTURES DE L'ENQUÊTE AJITeR UFISC APPORTENT UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE AUX JEUNES ARTISTES QU'ELLES ACCUEILLENT POUR DES PROJETS DE CRÉATION

## PARCOURS PROFESSIONNELS

- ~ Renforcer ou redéployer des aides à l'emploi adaptées aux réalités professionnelles des structures et aux objectifs de pérennisation des postes.
- ~ Accompagner la montée en compétence des jeunes adultes et notamment les parcours du bénévolat vers l'emploi.
- ~ Développer l'alternance au sein des structures artistiques et culturelles.
- ~ Organiser des solutions de mutualisation d'emploi entre structures.
- ~ Offrir des missions « sur mesure » aux jeunes accueilli-e-s en services civiques ou en stage (elles peuvent s'avérer potentiellement révélatrices de besoins non-couverts...), en portant une attention particulière aux jeunes peu ou non diplômé-e-s en partant de leurs aspirations.
- ~ Encourager les échanges de savoir-faire, l'apprentissage de pair à pair.
- ~ Faire le lien entre projet de vie et projet professionnel dans l'accompagnement et la formation des jeunes, les CAF, les centres sociaux...
- ~ Développer des partenariats avec les structures d'insertion sociale, en particulier les missions locales.
- ~ Faire évoluer les projets en fonction des personnes recrutées ou accueillies.

16 000 ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEUSES EN FRANCE EN MILIEU RURAL OU PÉRI-URBAIN

2/3 DES STRUCTURES DE L'ENQUÊTE AJITeR UFISC ACCUEILLENT AU MOINS 1 STAGIAIRE PAR AN ET 1/3 AU MOINS UN OU UNE SERVICE CIVIQUE.

## PARCOURS D'INITIATIVES OU DE PORTEUR·EUSE·S DE PROJETS

- Donner la parole aux jeunes adultes, être dans une posture d'écoute ; partir de leurs désirs et reconnaître aux jeunes adultes leur capacité à créer ; porter attention aux dynamiques spontanées, informelles.
- Identifier et organiser l'interconnaissance et la mise en réseau des acteur·ice·s de l'accompagnement sur les territoires, de manière décloisonnée et intersectorielle. S'orienter vers des « (éco) systèmes territoriaux de l'accompagnement » structurés et dotés de moyens.
- Inventorier, catégoriser et mobiliser les politiques et dispositifs existants dédiés à l'accompagnement des jeunes adultes, pour un accompagnement plus transversal : label « Espaces de Vie Social » de la CAF, Fonds initiatives jeunes (FIJ)...
- (Re)créer des postes d'agents de développement au service des territoires.
- Expérimenter de nouveaux dispositifs d'appui dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (financement citoyen, fonds de garantie, épargne solidaire, foncière...)
- S'appuyer sur les fonds européens (Erasmus+, Eurodesk...) pour encourager et organiser la mobilité des jeunes adultes des territoires ruraux en Europe.

## PARCOURS D'ENGAGEMENTS BÉNÉVOLES ET CITOYENS

20 MILLIONS D'HEURES BÉNÉVOLES  
PAR AN SOIT L'ÉQUIVALENT DE  
12 000 POSTES À TEMPS PLEINPARTIÉ  
FEMMES / HOMMES

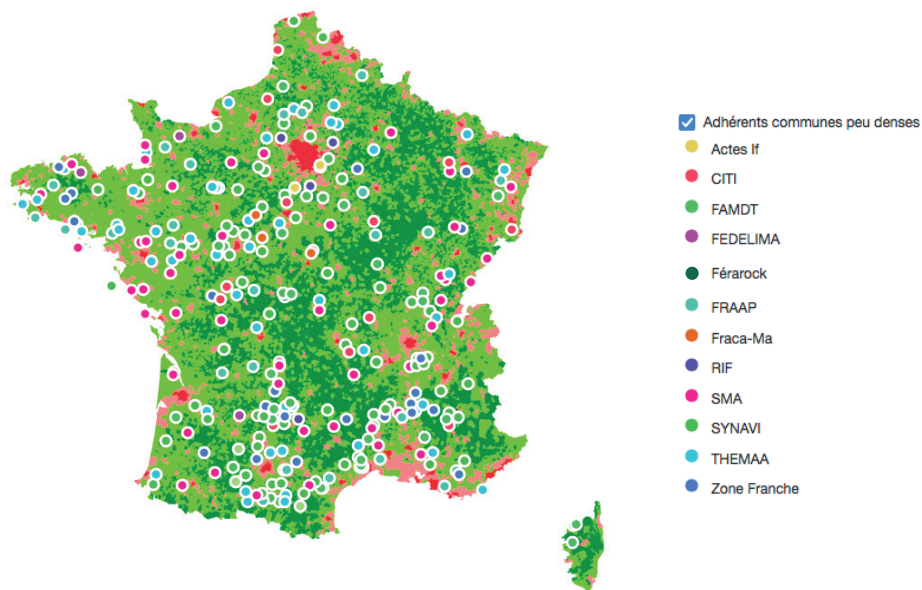
30 JEUNES ADULTES BÉNÉVOLES  
EN MOYENNE À PARTIÉ DANS  
LES STRUCTURES DE L'ENQUÊTE  
AJITeR UFISC

L'engagement bénévole et citoyen est un moyen privilégié pour faire progresser les libertés, les responsabilités, et donc les capacités des personnes. Au-delà de l'épanouissement individuel qu'il permet, cet engagement est également vecteur d'un apprentissage collectif pour construire du commun et soutenir l'intérêt général. À ce titre, plusieurs témoignages recueillis lors des différents travaux font état d'engagements politiques de jeunes adultes dans le prolongement de leurs engagements associatifs...

- Être attentif à toutes les formes de participation possibles et les considérer toutes avec la même valeur.
- Prendre en compte la diversité des personnes, de leurs personnalités, leurs attentes, leurs compétences.
- Favoriser l'autonomie et offrir des espaces de libertés aux bénévoles.
- Aménager des temps d'échanges réguliers et conviviaux, favoriser les liens interpersonnels, la rencontre, le lien social.
- Respecter la liberté et le rythme d'engagement de chacun·e, offrir la possibilité de partir puis de revenir, sans culpabiliser.
- Adopter un mode de gouvernance clairement défini, ouvert, transparent, participatif et horizontal : responsabilités partagées, prises de décisions collectives, mise en place d'outils collaboratifs...
- Mobiliser largement autour du projet politique et des valeurs de la structure.
- Rendre possible son évolution et garder en perspective qu'il est aussi important de transmettre le projet que de le laisser se transformer progressivement en l'ouvrant aux nouvelles initiatives, aux nouvelles énergies.

## DE NOMBREUX ACTEUR·RICE·S ENGAGÉ·E·S POUR LA CULTURE EN MILIEU RURAL

### CARTE DES ADHÉRENTS DES MEMBRES DE L'UFISC EN MILIEU RURAL



Enquête «AJITeR par la culture!»

<http://www.ajiterculture.org/articles--actus/publication-lenquete>

Etudes de cas

<http://www.ajiterculture.org/articles--actus/publication-etude-de-cas>

## BONNES PRATIQUES ET NOTIONS-CLÉS

+ retrouvez les liens vers les ressources citées en fin de document

### DES TIERS-LIEUX SOLIDAIRES - OU LIEUX INTERMÉDIAIRES

La fonction première de ces lieux se trouve dans le partage de locaux et d'équipements professionnels. En effet, les lieux intermédiaires accueillent des artistes (ou d'autres travailleur·euse·s), dont la majorité sont en résidence permanente, c'est-à-dire qu'il·elle·s disposent d'espaces de travail à long terme. À ces résident·e·s permanent·e·s s'ajoutent des résident·e·s temporaires, accueilli·e·s (parfois sélectionné·e·s) dans le lieu pour des durées allant de quelques jours à plusieurs mois. Outre des espaces privés (bureaux, ateliers, etc.), les résident·e·s peuvent avoir accès à des espaces de travail et de vie partagés et à des équipements mutualisés, et s'inscrivent dans le champ de l'ESS et dans des démarches coopératives.

On assiste depuis quelques années à la floraison de nouvelles initiatives nommées « tiers-lieux ». Cette appellation englobe des projets très divers allant du café à l'espace de coworking en passant par les fablabs et les hackerspaces. Portés par des dynamiques citoyennes, ils partagent avec les lieux intermédiaires une diversité qui semble résister à toute tentative de catégorisation, mais aussi des principes tels que la collaboration horizontale, une grande ouverture, une hybridation des pratiques et un enracinement local. Ils doivent à ce titre être soutenus par les collectivités territoriales.

### LES ESPACES DE VIE SOCIALE (EVS) - LIEUX DE VIE INTERGÉNÉRATIONNELS

Les relations intergénérationnelles participent de l'attachement de nombreux jeunes ruraux à leurs espaces de vie. Lieux de proximité gérés par des associations, les EVS ont vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage. Ils concourent à la politique d'animation de la vie sociale des Caisses d'allocations familiales en proposant des services et des activités à finalités sociales et éducatives.

## ITINÉRANCE DE PROXIMITÉ

À travers une itinérance de proximité, les acteur·rice·s font circuler ou infusent une pratique artistique et culturelle sur leur territoire local (en général à une échelle intercommunale) à travers des spectacles, festivals, expos, performances, lectures, ateliers, rencontres, accueil d'artistes et créations in situ impliquant habitant·e·s et structures partenaires et s'adaptant à la réalité et au contexte d'une commune à l'autre.

## EXPÉRIMENTATION ET DROIT À L'ERREUR

Il est important de développer une attitude d'accueil, de confiance, d'aide, de non-jugement et de considération de l'erreur, pour laisser sa place à l'inventivité et la spécificité de chaque groupe, de chaque territoire local.

## ÉDUCATION POPULAIRE AU LONG COURS

La charte « éducation populaire et culture » affirme « le développement et le suivi des pratiques amateurs et l'éducation artistique et culturelle comme des dimensions fondamentales de la formation générale du·de la citoyen·ne ».

## PARTAGER ET RENOUVELER LA GOUVERNANCE

Lorsqu'une dynamique est initiée et portée par des jeunes l'une des questions est celle de la place de chacun·e au fur et à mesure de l'avancée en âge des fondateur·rice·s, souvent des « militant·e·s bâtisseur·euse·s ». La question est peut-être moins de transmettre le projet à un moment donné que de l'ouvrir en continu à des influences diverses, celle de la jeunesse notamment.

## PARTICIPATION

Préciser les degrés de participation, les attentes et les rôles de chacun·e paraît incontournable, sans quoi les participant·e·s, qu'il s'agisse des habitant·e·s ou des relais associatifs locaux, risquent de se désengager, l'impression d'une démarche descendante ou d'une simple prestation de service prévalant alors sur celle de la recherche de l'intérêt collectif ou général.

## LES TEMPS FESTIFS, MOTEURS DES PREMIERS ENGAGEMENTS BÉNÉVOLES

Espace de découvertes artistiques, espaces de participation et de valorisation pour les pratiques amateurs, les festivals sont souvent l'occasion pour de jeunes gens de donner de premiers coups de main (restauration, montage / démontage, scénographie...). Le fort recours au bénévolat est guidé par le souci de (ré)ouvrir des espaces de participation citoyenne, dans des contextes festifs.

## POUVOIR TRAVAILLER ET VIVRE BIEN À LA CAMPAGNE

Vivre dans un territoire rural peut s'avérer limitant par rapport à des choix professionnels. En créant leurs propres outils de travail, en encourageant d'autres jeunes à poursuivre leurs voies, les porteur·euse·s de projets culturels contribuent à transformer des territoires perçus et vécus au regard de leurs difficultés en territoires des possibles. En concrétisant leurs envies et leurs utopies, ces approches véhiculent l'image d'une ruralité forte de potentiels.

## ACTIVER DES POSSIBILITÉS DE MOBILITÉ MENTALE (MOTILITÉ)

L'enjeu est de donner aux jeunes adultes « la possibilité d'enrichir leur capital social, culturel et symbolique » pour initier des mouvements et étendre les choix d'avenir.

## DÉCLOISONNEMENT

Les acteur·rice·s s'inscrivent dans des dynamiques de coopération élargie, interdisciplinaire et décloisonnée, y compris en direction d'autres secteurs : jeunesse, environnement, social, insertion, agriculture, santé, formation, éducation, artisanat... Il·elle·s portent pour la plupart des projets hybrides et transversaux.

C'est donc moins dans l'intra ou l'intersectoriel que dans le transsectoriel et l'exploration des interstices et périphéries d'autres sphères disciplinaires, d'autres mondes sociaux et d'autres réalités culturelles, que résident les nouveaux territoires de la coopération culturelle.

## RÉCIPROCITÉ

Les projets artistiques et culturels de l'ESS participent à la création d'activités et d'une diversité de relations réciproques. Contribuant de fait au développement local, ils concourent à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire et à la mise en capacité des ressources territoriales. Cela implique des réciproques entre les projets artistiques et culturels et les territoires, qui se nourrissent les uns les autres. Ils opèrent des croisements avec d'autres activités pour favoriser une meilleure qualité des services proposés, notamment dans le tourisme, le loisir, les pratiques numériques, les produits agricoles ou de manufacture, etc.

## COCONSTRUCTION

Les projets artistiques et culturels de territoire associent habitant·e·s, artistes, professionnel·le·s de la culture, associations, institutions culturelles et non culturelles autour de la réalisation de projets et d'œuvres collectives et aspirent à inscrire les libertés d'expression et de création dans la vie sociale. De même la coconstruction des projets culturels de territoire comme des politiques publiques réunit élu·e·s et technicien·ne·s des collectivités, acteur·rice·s culturel·le·s et non culturel·le·s ainsi que les habitant·e·s pour définir les enjeux propres à leur territoire, afin de faire reconnaître dans les politiques locales la contribution à la richesse des territoires. La coconstruction est un processus qui ne s'arrête pas à la phase d'élaboration d'une politique publique mais inclut sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation au long cours.

## COOPÉRATION

La coopération peut être définie comme un état d'esprit et un mode de faire où les personnes conduisent leurs relations et leurs échanges, d'une manière non conflictuelle ou non concurrentielle, en cherchant les modalités appropriées pour analyser ensemble et de façon partagée les situations, et collaborer dans le même esprit pour parvenir à des fins communes ou acceptables par tou·te·s. Ce sont des processus divers, en ce qu'ils constituent des mises en mouvement (dynamiques) de coopérations (faire ensemble) qui varient en fonction de la finalité recherchée (commun), des protagonistes engagés et du cadre d'exercice.



RESSOURCES

Disponible sur [www.ajiterculture.org](http://www.ajiterculture.org)

Publications : <http://www.ajiterculture.org/les-publications.html>

- Cycle d'ateliers participatifs et séminaire de clôture « Les Mardis d'AJITeR par la culture ! » : <http://www.ajiterculture.org/articles--actus/les-mardis-dajiter-par-la-culture>

- Vidéos des événements :

<http://www.ajiterculture.org/les-eacuteveacutenements.html>



### DROITS CULTURELS

- Site de l'UFISC : <http://ufisc.org/component/content/article/70-politiques-publiques/actualites-politiques-publiques/401-droits-culturels-de-la-parole-aux-actes.html>
- Recherche-action menée par l'UFISC : <http://www.culturesolidarites.org>
- Réseau culture 21- Paideia : <https://reseauculture21.fr/blog/tag/paideia/>
- Revue de l'Observatoire des politiques culturelles – Hiver 2017 – N°49- Droits culturels : controverses et horizons d'action : [http://www.observatoire-culture.net/rep-revue/rub-sommaire/ido-47/droits\\_culturels\\_controverses\\_et\\_horizons\\_d\\_action.html](http://www.observatoire-culture.net/rep-revue/rub-sommaire/ido-47/droits_culturels_controverses_et_horizons_d_action.html)
- Textes internationaux (DUDH / Convention de l'UNESCO / Déclaration de Fribourg / Pacte pour les droits sociaux, économique et culturel...)
- Textes Nationaux : Loi NOTRe article 13 – Loi LCAP article 3 – Loi CNM




### CULTURE ET ESS

- Enquête OPALE sur les associations culturelles employeuses en France : <https://www.opale.asso.fr/article743.html>
- Travaux de l'UFISC et de l'OPALE : [www.ufisc.org/](http://www.ufisc.org/) / [www.opale.asso.fr](http://www.opale.asso.fr)
- > Diriger un service des affaires culturelles- TOME 1 chapitre 1- La culture de l'ESS- Patricia Coler, Luc de Larminat, Lucile Rivera-Bailac
- > Diriger un service des affaires culturelles- TOME 1 Chapitre 2 - La culture et l'ESS, penser la coopération- Patricia Coler, Luc de Larminat, Lucile Rivera-Bailac
- Article de Luc de Larminat : <http://www.profession-spectacle.com/levidence-de-leconomie-sociale-et-solidaire-dans-le-champ-culturel/>
- L'innovation dans les territoires périurbains ou ruraux ? Pour un changement de paradigme ! Raphaël Besson, Julien Brouillard | « Nectart »
- Charte «éducation populaire et culture» : [http://data.over-blog-kiwi.com/0/43/37/32/201301/ob\\_ce6f5bdc57c7874e523f5d5b-3d04a19c\\_charte-cnajep2005.pdf](http://data.over-blog-kiwi.com/0/43/37/32/201301/ob_ce6f5bdc57c7874e523f5d5b-3d04a19c_charte-cnajep2005.pdf)

### LIEUX INTERMÉDIAIRES

- le lieux intermédiaire- enquête de cécile offray : [https://www.opale.asso.fr/IMG/pdf/2019\\_opale\\_crkla\\_fiche\\_reperes\\_lieuintermediaire\\_web.pdf](https://www.opale.asso.fr/IMG/pdf/2019_opale_crkla_fiche_reperes_lieuintermediaire_web.pdf)
- Anne Gonon, « Les "nouveaux territoires de l'art" ont-ils muté ? », in Nectart, 2017/1 (N° 4), p. 107-119
- site de la Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants : <http://cnlii.org/>

### LÉGENDE

-  : données issues de l'enquête «AJITeR par la culture!» menée par l'UFISC
-  : données issues de l'enquête de l'OPALE sur les associations employeuses
-  : projet AJITeR

# UFISC

(UNION FÉDÉRALE D'INTERVENTION DES STRUCTURES CULTURELLES)

L'UFISC réunit dix-huit organisations professionnelles du champ des arts et de la culture, se réclamant de l'économie sociale et solidaire.

Les organisations de l'UFISC se réunissent autour du Manifeste pour une autre économie de l'art et de la culture, qui défend les principes de diversité culturelle et de droits culturels, de coopération et d'économie solidaire, et de coconstruction citoyenne de l'intérêt général.

L'UFISC, en coordination avec plusieurs de ses membres et en lien avec différents partenaires, a engagé depuis plus de 10 ans une démarche de connaissance des situations territoriales et de préconisations pour le développement des territoires ruraux, renforcée par le projet spécifique AJITeR mené sur 3 ans à partir de 2018 et les différentes actions engagées par ses membres (rencontres nationales, groupes de travail, sollicitations thématiques...). Cette démarche rassemble ainsi autour d'elle des partenaires de différents horizons, acteurs du privé et du public diversifiés et mobilisés autour des territoires ruraux.

Ce livret s'inscrit dans le cadre du projet européen AJITeR « faciliter l'Accueil des Jeunes adultes et de leurs Initiatives en Territoires Ruraux » co-porté par l'ADRETS, le CREFAD Auvergne, le CIPRA FRANCE, le RECCCA et l'UFISC.

Rédaction - UFISC : Aurélie Besenval, Gregoir Pateau, Laure Hubert-Rodier, Patricia Coler.

Graphisme : Tina Tictone - [www.tinatictone.com](http://www.tinatictone.com)

<https://adrets-asso.fr>  
<https://www.cipra.org>  
<https://www.crefadauvergne.org/>  
<http://www.resocafeasso.fr/>  
<http://www.ufisc.org>



**CIPRA**  
VIVRE DANS  
LES ALPES



Partage  
Cultures  
Solidarité  
Associatif  
Inter-générationnel  
Lien Social

**UFISC**  
Union Fédérale d'Intervention  
des Structures Culturelles



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHESION  
DES TERRITOIRES



Cette action est cofinancée par  
le Fonds européen agricole  
pour le développement rural,  
l'Europe investit dans les zones  
rurales.

